

Réf: Dossier N° : 55888

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE EroBatim » en abrégé «EroBatim

»

**Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLON,
RESIDENCE LA PAIX, VILLA 8, 06 BP 970 ABIDJAN 06**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18 Oct. 2018 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 22 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IMMOBILIERE EroBatim » en abrégé «EroBatim ».

Objet: Etudes et réalisation de projets immobiliers ; Société d'investissements immobiliers ; Entretien et aménagement de bâtiments ; Location et gestion de bâtiments ; Construction de bâtiments ; Achats / ventes de bâtiments. La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes les entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLON,
RESIDENCE LA PAIX, VILLA 8, 06 BP 970 ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur KROU ETTIEN JEAN-PAUL .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27732 du 23/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24922 du 23/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

